

Belfort, le 24/08/2023

**Direction Départementales
des Territoires**

Monsieur le président,

Votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement relatif à l'opération suivante :

Changement d'une conduite AEP

FLORIMONT

a été enregistré au guichet unique numérique de la Police de l'Eau sous le code AIOT n° 0100021413 à la date du 16 mai 2023.

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration et compte tenu des compléments apportés en date du 06/07/2023, vous êtes autorisé à effectuer les travaux dès réception de ce courrier.

Toutefois , vous devrez vous conformer aux prescriptions ci dessous :

- le chantier de traversée de la Coeuvalte sera fait dans les règles de l'art afin de ne pas avoir d'impact sur le milieu aquatique.
- La batardage en remblais sera réalisé de manière à éviter les départs de matières en suspension et le risque de rupture.

Le service de police de l'eau situé à :

Direction Départemental des Territoires
Service Eau, Environnement et Forêt
Cellule Eau
8, Place de la Révolution Française
BP 605
90020 BELFORT Cedex

Monsieur Christian RAYOT
Président de la Communauté de Communes du
Sud Territoire
8 place Raymond FORNI
90100 DELLE

1/2

en charge de l'instruction de votre dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par subdélégation
L'adjointe au chef de service


Claire HEBZOG